



Archevêché de Paris

Paris, le 18 septembre 2020

Madame,

L'archevêque de Paris vous remercie de votre lettre du 28 août dernier à propos de la cathédrale Notre-Dame de Paris dans laquelle vous lui posiez plusieurs questions. Voici quelques éléments de réponse :

1. L'autel réalisé par Madeline Diener a bien été sauvé de l'incendie. Il était disposé depuis 2004, et le nouvel aménagement liturgique, dans l'une des chapelles de la nef. À l'origine, cet autel avait été réalisé pour les messes de semaine qui étaient alors célébrées dans la chapelle absidiale.

2. L'ouvrage de M.-J. Coloni et A. Trintignac, « Découvrir Notre-Dame de Paris » (Cerf, 1984), n'a jamais été réédité. Le seul moyen d'en trouver aujourd'hui est le marché de l'occasion.

En revanche, il existe le livre de M.-J Coloni « Notre-Dame de Paris au carrefour des cultures » (Ed. du Signe), réédité au début de l'année 2019 par la cathédrale :

<https://www.shopnotredamedeparis.fr/205148français-c2x28340231>.

En ce qui concerne le 3^e point nous n'avons pas d'information.

Mgr Aupetit vous assure de sa prière et se confie à la vôtre.

Avec mes sentiments cordiaux dans le Seigneur.

P. Luc de BELLESCIZE+
Secrétaire particulier

Mme Francine HOVASSE
5 allée Joseph Jaunay
37540 Saint-Cyr-sur-Loire